

En ce jeudi 14 Mai 2020, nous fêtons Saint Matthias, de l'hébreu "matith et yâh" qui signifie : "don de Dieu".

Matthias, l'apôtre qui a remplacé Judas pour maintenir le nombre de douze apôtres choisis par Jésus, a été tiré au sort. Une pratique abolie après la venue de l'Esprit-Saint sur les apôtres et la naissance de l'Église. Quel est le contexte :

Pour remplacer Judas, les onze apôtres hésitent entre Matthias et Joseph Barsabbas, dit le Juste, deux des 72 disciples de Jésus. Avant de se décider, ils prient pour que le choix des hommes corresponde à la volonté de Dieu et tirent au sort entre ces deux disciples. Voici ce qu'il est dit dans les Actes des apôtres. C'est Saint Pierre qui parle : *« Il y a des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le commencement, lors du baptême donné par Jean, jusqu'au jour où il fut enlevé d'auprès de nous. Il faut donc que l'un d'entre eux devienne, avec nous, témoin de sa résurrection. »* On en présenta deux : Joseph appelé Barsabbas, puis surnommé Justus, et Matthias. Ensuite, on fit cette prière : *« Toi, Seigneur, qui connais tous les cœurs, désigne lequel des deux tu as choisi pour qu'il prenne, dans le ministère apostolique, la place que Judas a désertée en allant à la place qui est désormais la sienne »*. On tira au sort entre eux, et le sort tomba sur Matthias, qui fut donc associé par suffrage aux onze Apôtres (Ac 1, 20-26). (Isabelle Cousturié,⁺ journaliste Radio-Vatican)

Sur la vie de Matthias, élu donc pour reconstituer le collège des Douze, selon la symbolique des douze tribus d'Israël (cf. Mt 19, 28), rien n'est dit dans les Actes si ce n'est qu'il a été témoin de la Nativité, de la Crucifixion et de la Résurrection, de l'Ascension, et qu'il devra prêcher la bonne parole dans le monde et être témoin comme les autres. Pas grand-chose non plus sur son activité apostolique. Clément d'Alexandrie rapporte que, dans ses instructions, il insistait principalement sur la nécessité de mortifier la chair en réprimant les désirs de la sensualité ; leçon importante qu'il tenait de Jésus-Christ, et qu'il mettait lui-même en pratique. Origène, au II^e siècle, lui attribue un évangile aujourd'hui perdu, mais qu'évoquent Saint Ambroise, Saint Jérôme et Bède le Vénéral. Après avoir prêché en Judée, il serait allé jusqu'en Éthiopie puis de retour à Jérusalem il aurait été lapidé et décapité en l'an 63-64. On garde une partie de ses reliques à l'abbaye de Saint-Matthias de Trèves. En fait, si on ne sait pas grand-chose de la mission de Matthias il n'est pas le seul car on n'entend pas plus parler de Barthélémy ou de Simon le Zélote.

Il est intéressant de creuser un peu la notion de tirage au sort. Pourquoi ce détail est-il important ? On pense bien sûr à la crucifixion de Jésus : *« Quand ils l'eurent crucifié, ils partagèrent ses vêtements en tirant au sort. »* (Mt 27 : 35, Mc 15 :24, Lc 23 :34, Jn 19 :24). On trouve aussi l'intervention du sort dans la désignation de Zacharie pour entrer dans le « Saint des Saints » (Lc 1 :8-9), ce qui permet de faire le lien avec le premier testament. En effet, si ce tirage au sort de Matthias nous paraît complètement inapproprié c'est oublier que c'était une pratique courante dans l'Ancien Testament. En procédant à un tirage au sort, les apôtres se veulent fidèles à une tradition héritée des anciens d'Israël pour dénouer des situations incertaines : *« Aaron tire des sorts sur les deux boucs : un sort "Pour le SEIGNEUR ", un sort*

"Pour Azazel" » (Lv 16 :8) ; « Vous vous partagerez le pays par tirage au sort selon vos clans... » (Nb 33,54) ; « Saül dit : « Jetez les sorts entre moi et mon fils Jonathan » et Jonathan fut désigné » (1S 14, 42) ; « Les uns comme les autres, on les répartit en tirant au sort... » (1Ch 24, 5) ; « Le sort met fin aux disputes, et fait le partage entre les puissants » (Proverbes 18:18) et tant d'autres encore. Jeter le sort était un appel solennel à Dieu afin de s'assurer que sa volonté serait accomplie. Il ne faut donc pas voir ce tirage au sort comme un moyen douteux de choisir un responsable pour la future Église, mais comme une volonté de rester fidèle à une tradition. Deux choses rendent légitime l'emploi que les Apôtres firent du sort : ils avaient à choisir entre deux sujets d'un égal mérite ; mais le mérite ne suffit pas pour le ministère ecclésiastique, il faut la vocation.

Le tirage au sort dont il est question ici sera le dernier, on n'utilisera plus jamais ce moyen pour connaître la volonté de Dieu.

Après la Pentecôte, où Matthias reçut le Saint-Esprit avec les autres, la Bible ne fait plus référence à ce procédé. Les apôtres se fient désormais au Saint-Esprit pour les guider directement. L'Esprit-Saint répandu, on ne parle plus de tirage au sort mais « d'imposition des mains » des apôtres sur les personnes choisies par les hommes à soumettre au choix de Dieu : « On les présenta aux Apôtres, et après avoir prié, ils leur imposèrent les mains » (Ac 6, 6) ; « Un jour qu'ils célébraient le culte du Seigneur et qu'ils jeûnaient, l'Esprit-Saint leur dit : « Mettez à part pour moi Barnabé et Saul en vue de l'œuvre à laquelle je les ai appelés. » Alors, après avoir jeûné et prié, et leur avoir imposé les mains, ils les laissèrent partir » (Ac 13, 2-3). Avec la naissance de l'Église, le tirage au sort disparaît.

Dans cette désignation d'un autre apôtre pour remplacer Judas, on observe une collaboration entre les hommes et Dieu : les hommes, parce que la décision est prise selon le jugement des hommes ; Dieu parce que l'on procède à un tirage au sort qui lui laisse en définitive le dernier mot. Aujourd'hui, si l'Église n'a plus recours au tirage au sort pour ses décisions, néanmoins « ce texte nous rappelle une vérité toujours actuelle : les décisions de l'Église ne font pas intervenir que des hommes, elles ne font pas intervenir non plus que Dieu, mais elles sont le fruit d'une étroite collaboration entre les hommes et Dieu. Pour prendre une bonne décision, il faut toujours de la confiance, et parfois même de la hardiesse. Ce texte est là pour nous encourager dans ce sens. Dieu nous fait confiance. Il veut que nous soyons des collaborateurs et non des automates. Alors, en toutes choses sachons à la fois nous appuyer sur Dieu, à qui rien n'échappe, car il connaît toutes choses, mais aussi sur nos propres capacités de jugement et de discernement, qui sont un don de Dieu. » (Pasteur Bernard Mourou, EPU)

« Nous pouvons en tirer une dernière leçon : même si dans l'Église ne manquent pas les chrétiens indignes et traîtres, **il revient à chacun de nous de contrebalancer le mal qu'ils ont accompli par notre témoignage limpide à Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur.** » (cf. catéchèse de Benoît XVI du 18/10/2006)

" Apprenons par la vie de saint Matthias à consulter Dieu dans toutes nos entreprises. "
(Mgr Guérin).

Alain Kitten, diacre